

CONSEIL MUNICIPAL
8 DÉCEMBRE 2020
19H30 – VISIOCONFÉRENCE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre 2020.

DIRECTION GÉNÉRALE

Rapporteur : M. le Maire

Point 1 – Modalités de convocation, d'organisation et d'exécution des séances du conseil municipal par visio-conférence pendant l'état d'urgence sanitaire

COMMERCES

Rapporteur : Christophe JOURNÉ

Point 2 – Ouverture dominicale des commerces de détail

DIRECTION GÉNÉRALE

Rapporteur : M. le Maire

Point 3 – Désignation des représentants d'associations locales au sein de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Point 4 – Désignation d'un délégué élu au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Rapporteur : Véronique MILLOT

Point 5 – Présentation du rapport d'activités de la SAEM Média de l'Ouest Parisien – exercice 2019

FINANCES

Rapporteur : Laurent BURÇON

Point 6 – Ouverture de crédits par anticipation – exercice 2021

Point 7 – Acompte sur subvention 2021 – centre communal d'action sociale de la ville de Maurepas

Point 8 – Gestion municipale de la salle des fêtes – transfert des immobilisations relatives aux travaux d'aménagement et d'installation

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Pascale DENIS

Point 9 – Convention de mise à disposition de moyens entre la Ville et le CCAS au titre du dispositif de réussite éducative

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Myriam DEBUCQUOIS

Point 10 – Création de postes pour l'ouverture de la crèche de la Villeparc

Point 11 – Recrutement d'un agent non titulaire sur l'emploi de Directeur des Ressources humaines

Point 12 – Protocole du temps de travail – conditions d'exercice du télétravail

SANTÉ

Rapporteur : Emmanuel DUTAT

Point 13 – Convention de partenariat entre l'Établissement français du sang (EFS) et la ville de Maurepas

Les délibérations pour l'animation seniors sont regroupées :

Rapporteur : Myriam DEBUCQUOIS

Point 14 – Création d'un emploi d'animateur seniors au sein du Pôle loisirs

Rapporteur : Laurent BURÇON

Point 15 – Abrogation de la convention de gestion administrative et financière entre la ville et le CCAS pour les prestations de repas aux personnes âgées – tables d'hôtes

Rapporteur : Pierre DUVAL

Point 16 – Convention d'objectifs entre la SEM du cinéma des 7 mares et la ville de Maurepas – avenant n°1

Rapporteur : Véronique MILLOT

Point 17 – Fixation des tarifs « animation seniors »

QUESTIONS DIVERSES

DÉCISIONS